



Commune de Moiry

Mai 2026



Informations de la Municipalité

Législature 2026 – 2030

Lors du deuxième tour des élections communales du 29.03.2026, M. Simon Crisinel a été élu sans avoir déposé sa candidature.

Il n'a pas souhaité s'engager dans les circonstances actuelles et a donc démissionné.

Une élection complémentaire sera organisée cet automne. A cette occasion, les personnes intéressées pourront faire acte de candidature. Les différentes échéances pour ce scrutin seront communiquées en temps utiles.

Pour information, Mme Marie-Aude Papin, habitant à la Ruelle depuis l'été 2023, a d'ores et déjà accepté de se porter candidate pour renforcer la Municipalité.

Au vu de ce qui précède, seuls quatre municipaux seront assermentés par Monsieur le Préfet lors de la séance du **mardi 19.05.2026 à 18h00 à la salle villageoise**.

Nous rappelons que tous les électeurs de Moiry sont les bienvenus à cette séance d'assermentation. Pour plus de détails, merci de vous référer à l'invitation du 23.04.2026 (disponible sur le site internet communal).

La Municipalité



ET SI LA COMMUNE, C'ÉTAIT VOUS...

Elections communales
générales 2026

Bureau communal et contrôle des habitants / horaires d'ouverture

Lundi (en cas de séance de Municipalité) : 19h00 - 19h30 / Mardi : 14h00 – 18h00

Téléphone : 021/866.13.83 Mail : greffe@moiry.ch ou controledeshabitants@moiry.ch